

Exercice 4

Quittance par laquelle Denis Le Roy, secrétaire du duc d'Anjou, reconnaît avoir reçu du trésorier des guerres en Languedoc la somme de 28 francs d'or, 27 janvier 1372.
(A. D. Aude, 3 J 38)

1 pièce parchemin, sceau sur simple queue de parchemin manquant.

Transcription

- 1 Sachent tuit q[ue] je, Denys Le Roy, secrétaire du roy n[ot]re s[eigneur] et de Mons[ieur] le duc d'Anjou, cognoys et confesse avoir
- 2 eu et receu de honorable ho[m]me Estienne de Montmeian, trésorier des guerres du roy n[ot]re dit seigneur et de
- 3 Mons[ieur] le duc dessus dit en ces parties de Languedoc, la somme de vint et huit frans d'or, dont menç[i]on est faite
- 4 es l[ett]res de mon dit seigneur Mon[ieur] le duc ausquelles ceste p[ré]sente quittance est attachée, de laquelle som[m]e de
- 5 XXVIII frans je me tieng pour content et b[ie]n païé et en quitte le dit Estienne et touz aut[re]s à qui quittance en
- 6 peut et doit app[ar]tenir. Escript, signé et scellé de ma main et de mon p[ro]pre seel à Carcassonne le XXVII^e jour de
- 7 avril, l'an M CCC soixante et douze.
- 8 Dyonisus Regis [= Denys Le Roy]